



MARS 2026

MUTUELLE SANTE Les retours du questionnaire

Le 28 janvier dernier, le syndicat UNSA CD21 adressait un questionnaire à l'ensemble des agents du Conseil Départemental afin de recueillir leur avis sur la mise en place d'un contrat unique pour le volet santé.

L'UNSA CD21 tient tout d'abord à remercier tous les agents qui ont répondu à ce questionnaire.

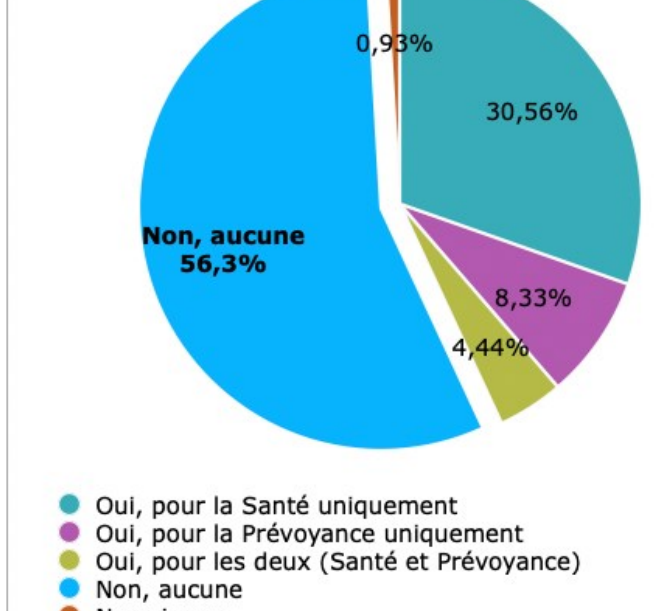
La consultation a été une réussite puisque vous êtes **75% des agents à avoir ouvert cette communication** et pas moins de **541 agents qui ont répondu entièrement** à ce questionnaire.

Ces résultats démontrent que le sujet de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) est un des sujets de préoccupation majeure des agents de la collectivité.

Voici en quelques chiffres, les résultats de ce sondage :

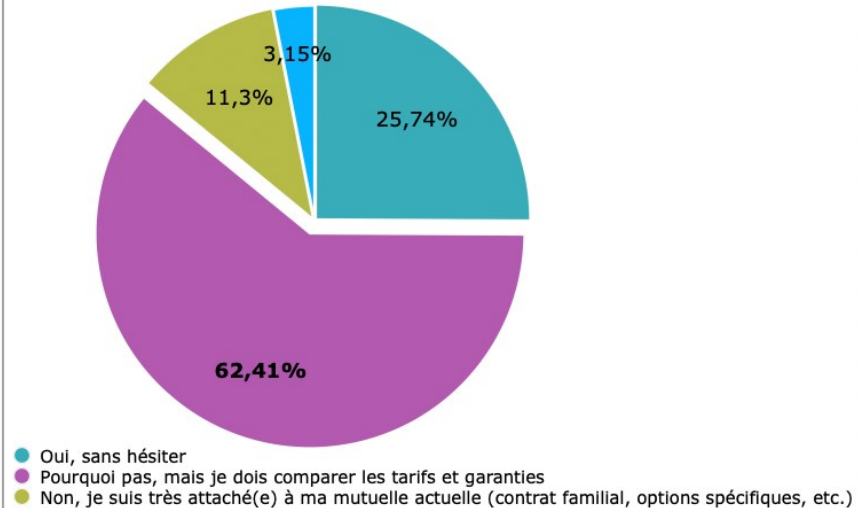
✓ **Question n°1 : Votre situation actuelle : percevez-vous actuellement la participation de 15€ de la collectivité ?**

56,30 % des agents qui ont répondu au questionnaire **ne sont pas bénéficiaires de la participation** de la collectivité



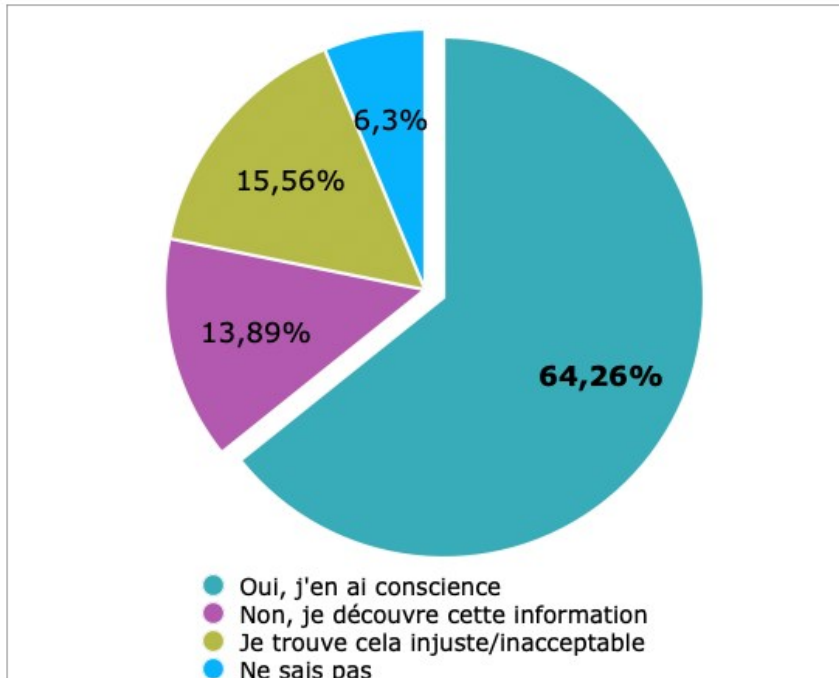
✓ **Question n°2 : Êtes-vous prêt(e) à résilier votre contrat mutuelle santé personnelle pour rejoindre le contrat de groupe MNT, si les garanties sont meilleures ?**

88,15 % des agents ayant répondu au questionnaire **sont prêts, sans hésiter, ou prêts après comparaison** des tarifs à rejoindre un contrat unique.



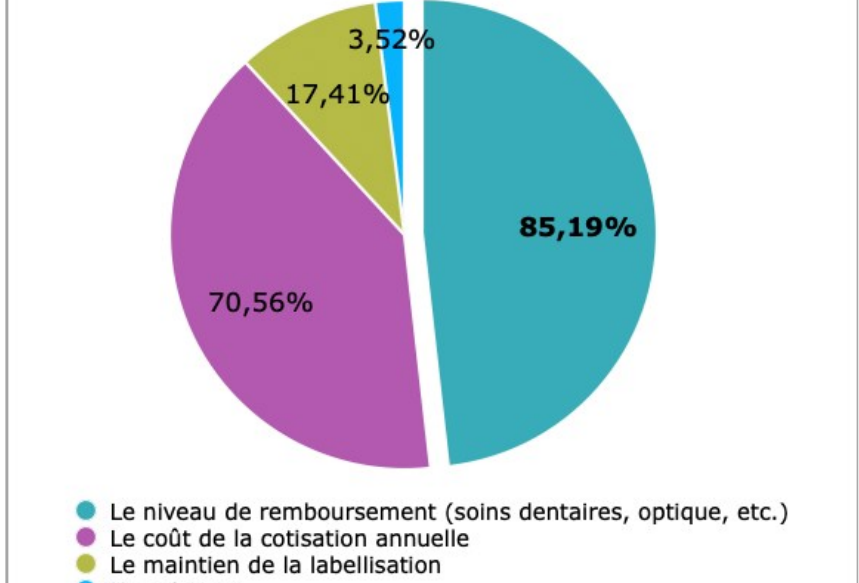
✓ **Question N°3 : Si vous refusez de rejoindre le contrat unique, comprenez-vous que vous perdrez les 15 € de participation mensuelle ?**

64,26 % des agents qui ont répondu sont conscients qu'ils perdront les **15 € de participation mensuelle** s'ils ne souscrivent pas au contrat unique.



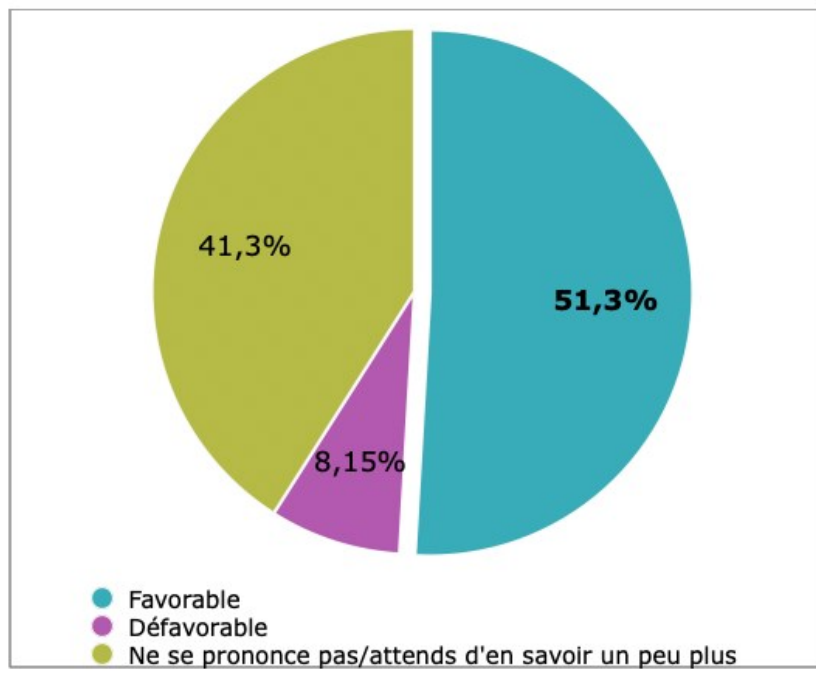
✓ **Question N°4 : Selon-vous, quelle doit être la priorité de l'UNSA CD21 lors des négociations ?**

85,19 % des agents qui ont répondu au questionnaire estiment que le **niveau de remboursement des soins** est un axe de négociation prioritaire et **70,56 %** estiment que le **coût de la cotisation annuelle** est également un axe de négociation prioritaire.



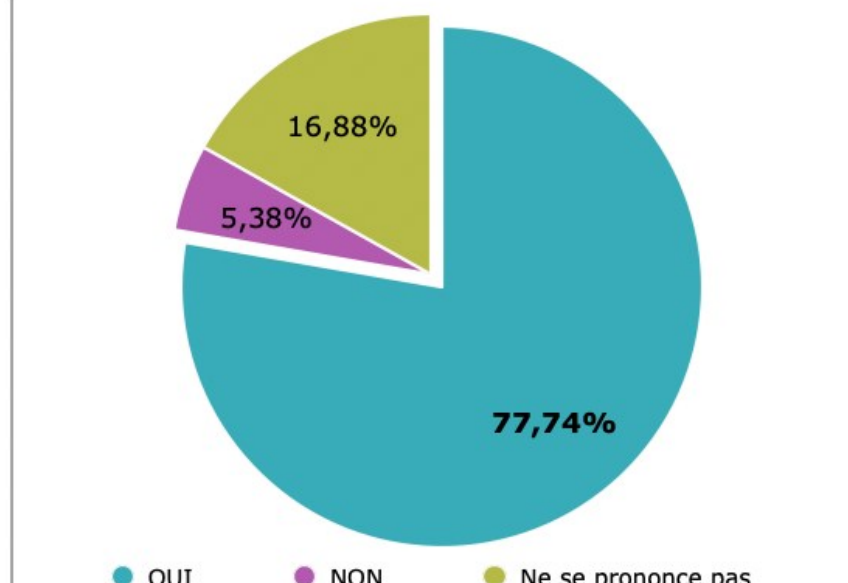
✓ **Question N°5 : Globalement, êtes-vous favorable à la mise en place d'un contrat unique ?**

51,30 % des agents qui ont répondu au questionnaire **sont favorables** à la mise en place d'un contrat unique et **41,30 % attendent** d'en savoir un peu plus.



✓ **Question N°6 : Le contrat proposé par la MNT a été négocié par le Centre de Gestion de la Côte-d'Or (CDG21). Souhaitez-vous que la collectivité lance son propre appel à concurrence afin de comparer les tarifs et les garanties avec d'autres prestataires ?**

77,74 % des agents qui ont répondu **souhaitent que la collectivité lance son propre appel à concurrence** afin d'avoir un comparatif avec un autre prestataire.



ET MAINTENANT, que fait-on ?

Lors du CST du 26 février dernier et lors d'une réunion avec la collectivité qui s'est tenue le 3 mars dernier, le syndicat UNSA CD21 a fait part des résultats de vos votes.

L'UNSA CD21 a demandé avoir communication :

- du **cahier des charges détaillé rédigé par le CDG21**, dont nous n'avons pas connaissance à ce jour,
- du **nom de tous les organismes** ayant répondu à l'appel à concurrence lancé par le CDG21.

L'UNSA CD21 a également demandé à la collectivité d'ouvrir son propre appel à concurrence afin de pouvoir comparer au moins deux offres. La collectivité n'a pas donné de réponse claire, mais ne semble apparemment pas favorable à lancer son propre appel à concurrence. Elle souhaiterait que ce dossier soit présenté au prochain CST de mai.

☐ **Nous vous précisons que la participation de la collectivité serait maintenue à 15 € par agent. La prise en charge de 50 % du contrat ne s'applique pas à la Fonction Publique Territoriale, mais uniquement aux salariés du secteur privé.**

Il est donc important de ne pas se tromper sur le choix du prestataire.

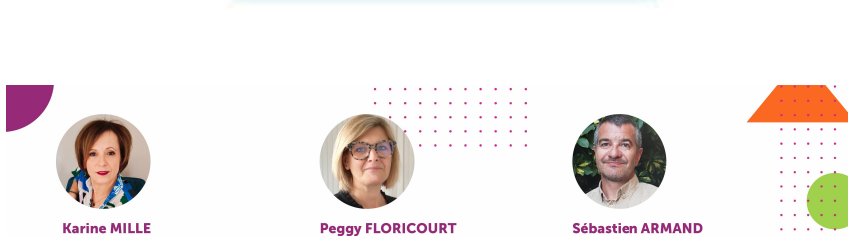
Nous vous tiendrons informés des suites réservées à ce dossier...

JE SOUHAITE REJOINDRE L'UNSA CD21 !

JE CONSULTE LE NOUVEAU SITE INTERNET



NOUS CONTACTER



Nous rendre visite :
Nos bureaux sont situés au parking Gagnereau (19 Rue Ferdinand de Lesseps - rdc et 1^{er} étage).

Syndicat UNSA CD21
19 rue Ferdinand de Lesseps - 21000 Dijon
Web : unsa-cg21.over-blog.com - Facebook : [UnsaCD21](https://www.facebook.com/UnsaCD21)